|  |
| --- |
| Guide à l’usage des parents |

*Sur plusieurs aspects, le collège constitue un vrai changement par rapport à l’école primaire. Entrer au collège, c’est changer de cadre scolaire, d’organisation des apprentissages, de manières d’étudier.*

1/Présentation du collège:

Le collège Youri Gagarine accueille environ 520 élèves réparties sur les différents niveaux entre la 6e et la 3e.

Il y aura l’année prochaine 6 classes de 6ème (1 6ème segpa et 5 6ème générales).

Nous comptons également dans l’établissement des classes d’enseignement adapté (segpa) et une unité d’inclusion pour les élèves en situation de handicaps.

Deux sections sont proposées aux élèves dès la 6ème : l’option Escalade et l’option CHAAP (arts plastiques).

**Les horaires** : En fonction de l’emploi du temps de la classe, les cours commencent à partir de 8h14 et se terminent à 17h30, sauf le mercredi où les cours terminent à 12h10 au plus tard.

Vous devrez veiller à ce que votre enfant arrive à l’heure et assiste à tous les cours de son emploi du temps.

Vous avez la possibilité d’inscrire votre enfant à l’UNSS pour des activités sportives, le mercredi après-midi de 13h30 à 16h30.

**La cantine** : Les élèves ont la possibilité de manger à la cantine en s’inscrivant directement sur le site de C’midy( www.so-happy.fr). Pendant la demi-pension, les élèves sont pris en charge par les assistants d’éducation, et après le repas, des activités sont proposées (football, jeux de société, atelier décoration, CDI). Les demi-pensionnaires disposent de casiers (en salle de permanence) pour déposer leurs affaires afin d’éviter une surcharge des sacs à dos.

2/Nos rencontres : les temps forts

A plusieurs occasions, les enseignants ou les autres personnels du collège pourront vous rencontrer.

|  |  |
| --- | --- |
| * Rentrée scolaire Septembre | * Accueil des élèves et des familles lors de la rentrée des élèves. * Réunion d’information pour les parents des élèves de 6ème |
| * Octobre | * Elections des représentants de parents d’élèves * Réunion parents-professeurs |
| * Fin novembre/ début décembre | * Conseil de classe du premier trimestre * Rendez-vous de remise des bulletins |
| * Mars | * Conseil de classe du deuxième trimestre : rendez-vous de remise de bulletins |
| * Juin | * Conseil de classe du troisième trimestre * Décisions d’orientations * Diplôme national du brevet et CFG |

Vous pouvez également prendre rendez-vous avec les professeurs principaux, les CPE et la Principale.

3/Les nouveautés en arrivant au collège :

* Votre enfant se verra attribuer un **carnet de correspondance** qu’il devra avoir tous les jours avec lui et le présenter dès qu’un adulte le demande. C’est un outil de communication entre l’établissement et la famille, il faut donc le consulter régulièrement. Le carnet de correspondance est utile également pour justifier les absences et retards de votre enfants. Toute absence doit être justifiée par un écrit auprès de la vie scolaire.

En cas d’oubli, votre enfant devra effectuer une heure de retenue.

* Votre enfant devra suivre **un emploi du temps** qui indique les heures de début et de fin de cours, la répartition des disciplines dans la journée, le numéro des salles et le nom des professeurs. Il doit être utilisé tous les soirs pour préparer le cartable pour le lendemain.
* Le collège est également un apprentissage du vivre-ensemble pour les élèves. Le non-respect des règles de l’établissement, inscrites auRèglement intérieur, peut entraîner **punitions** (croix dans le carnet, retenues) et **sanctions** (exclusion de l’établissement temporaire ou définitive)
* A partir de **l’ENT**-**OZE** **(Espace Numérique de Travail)** : vous pourrez accéder au logiciel Pronote afin de suivre la scolarité de votre enfant (emploi du temps, devoirs, notes, communication avec les membres de l’établissement, absences, retards, …). Des codes d’accès parents, vous seront remis à la rentrée.
* A la fin de chaque trimestre, le **conseil de classe** se réunit pour faire le bilan du travail et du comportement de votre enfant pendant la période. **Un bulletin** trimestriel vous sera remis à la suite d’un rendez-vous avec les professeurs principaux

4/Quelques conseils pour accompagner votre enfant durant son année de 6e :

* Vérifier le sac de votre enfant la veille, avec son emploi du temps pour être certain qu’il ait toutes ses affaires de la journée pour travailler. Il doit tout le temps avoir dans son sac son agenda, sa trousse et son carnet de correspondance.
* Consulter Pronote et le carnet de correspondance tous les jours, et signer les mots au besoin.
* Vérifier que ses devoirs soient faits et que ses leçons soient apprises.
* Ne pas hésiter à contacter l’établissement en cas de problème
* Justifier les absences par téléphone **et** dans son carnet de liaison.

5/A qui dois-je m’adresser ?

**La vie scolaire**

* CPE (conseiller principal d’éducation)
* Assistants d’éducation et pédagogiques

Ils assurent l’accueil et la vie du collège :

* Absences et retards des élèves
* Respect de la discipline et veillent aux bonnes relations entre élèves
* Surveillance des permanences et des récréations afin d’assurer la sécurité de tous
* Animation de club
* Pilotage CVC (Conseil Vie Collégien)

**L’intendance : le gestionnaire et son service**

* Gère le budget
* Règle les problèmes financiers, les bourses, l’entretien des locaux…

**et les secrétariats**

* Délivrent les certificats de scolarité
* Répondent à toute demande administrative, ou demande de rendez-vous avec la direction.

**Professeurs principaux**

Ils sont responsables de la classe et la suivent plus particulièrement. Vous pouvez vous adresser à eux en cas de problèmes, de questions à poser ou de conseils à leur demander

**L’infirmière**

Un médecin et deux infirmières assurent l’accueil, le dialogue et le suivi médical.

**L’élève et sa famille**

**La conseillère d’Orientation-Psychologue de l’Education Nationale**

Aide et conseille dans :

* La recherche des formations et des métiers
* Le choix de l’orientation scolaire

**L’assistante sociale**

Elle est chargée d’apporter écoute, conseils et soutien pour favoriser la réussite scolaire et l’aide aux familles.

**Le principal, le principal adjoint et la directrice de la SEGPA**

Ils dirigent et veillent à la bonne coordination des services du collège.

6/QUE DOIS-JE FAIRE SI ?

**Mon enfant est malade** : Je téléphone au collège pour informer l’établissement de l’absence de mon enfant. Pour son retour au collège, je dois remplir un billet rose dans le carnet de correspondance afin de justifier son absence. Si les soucis de santé de mon enfant persistent, je peux en discuter avec l’infirmière.

**Mon enfant connait des difficultés à faire ses devoirs** : Je prends contact avec le professeur principal, ou si c’est dans une matière en particulier avec le professeur concerné, pour essayer de trouver des solutions ensemble. Une aide aux devoirs est proposée au collège.

**Mon enfant a beaucoup de punitions/retards** : Je prends contact avec le professeur principal et/ou le CPE pour faire le bilan et essayer de trouver ensemble des solutions éducatives.

**Mon enfant a des problèmes avec un ou plusieurs de ses camarades** : Il ne faut pas attendre et prévenir son professeur principal, le CPE ou bien la direction du collège. Les élèves seront reçus pour traiter le problème. Si la situation persiste, il ne faut pas hésiter à interpeller à nouveau le collège.

**Mon enfant a un rendez-vous médical de prévu** : Je dois obligatoirement présenter un mot indiquant le jour et l’heure à laquelle mon enfant devra sortir. Dans la mesure du possible, il est préférable de prendre les rendez-vous médicaux en dehors des heures de cours des élèves.

**Je souhaite que mon enfant ne mange pas à la cantine exceptionnellement** : J’écris un mot dans le carnet de correspondance et je désinscris mon enfant de la cantine directement sur le site de C’midy 48 heures à l’avance. Mon enfant doit présenter le mot au CPE dès son arrivée au collège pour ne pas être retenu au portail.

**J’ai besoin d’un document administratif (bourse, certificat de scolarité)**: J’appelle le collège directement qui me dirigera vers la bonne personne. Mon enfant peut également aller demander le document directement au secrétariat pendant une des récréations.